



1. Système de Licences des entraîneurs

Lancement du programme depuis 2009.

Nécessite d'effectuer une longue pause pour évaluer le travail accompli

- Mettre fin aux diplômes d'équivalence de la CAF
- Réforme et harmonisation des programmes et contenus des licences
- Déterminer le volume de formation de chaque licence
- Donner un numéro matricule permanent de la CAF à chaque entraîneur



***Groupe de travail 3
Technique et Développement***

***Workshop 3
Technic and development***

Systeme de Licences des entraineurs (suite)

- Approbation par la CAF des listes des participants avant chaque cours
- Recruter le personel dedié au département technique de la CAF
- Mettre en place les procédures pour la validation des acquis d' expériences
- Définir les critères du haut niveau pour leur faciliter l'accès à la formation
- déterminer les critères minimum de reconnaissance des diplômes des autres confédérations



***Groupe de travail 3
Technique et Développement***

***Workshop 3
Technic and development***

Système de Licences des entraîneurs (suite)

- Fixer le temps entre catégories de diplômes exprimé en saison et non en année
- Introduction des formations spécifiques pour entraîneurs de gardiens de but, préparateurs physiques, futsal et beach soccer
- S'appuyer sur le système de licences des clubs pour imposer les entraîneurs qualifiés dans les clubs
- Fixer le nombre de participants dans les cours à 30 maximum
- Changer l'appellation: Certificat au lieu de Licence et instaurer dans les AM l'utilisation des licences d'entraîneurs



2- Instructeurs

- Assurer la formation continue des instructeurs par niveau et spécialisation (C, B,A et Pro)
- Mettre en place une procédure de promotion des instructeurs d'un niveau à un autre
- Organiser et élaborer une stratégie pour leur assurer une mise à jour continue
- Mettre en place des critères de sélection des instructeurs

Lancement d un projet pilote licence Pro



***Groupe de travail 3
Technique et Développement***

***Workshop 3
Technic and development***

3. Football des Jeunes

- Obligation d'organiser deux competitions de jeunes minimum pour les U-15 et U-17
- Flexibilite et adaptation des formats aux spécificités de chaque pays
- Support: FIFA ET CAF
- Assister les AM dans la formulation des demandes officielles de ces aides à la FIFA et la CAF



*Groupe de travail 3
Technique et Développement*

*Workshop 3
Technic and development*

3. Football des Jeunes

- Academies: Privées, clubs et **fédération**
- Réglementation des académies et élaboration d'un cahier de charges
- Elaboration des critères de classification
- Intégrer les académies privées dans le système des compétitions des fédérations
- Renforcement du Football de base (Grassroots): Clubs, Ecoles...